

ESPACE DE LOISIRS, ESPACE POLITIQUE : LE CAFÉ DANS LE MONDE ARABE AU XIX^e SIÈCLE, L'EXEMPLE DE TRIPOLI

Nora LAFI
Wissenschaftskolleg de Berlin

L'historiographie européenne a, depuis longtemps, étudié la place du café dans la naissance d'espaces dévolus à la sociabilité politique, voire la relation intime entre sphère du débat public et espaces de récréation. De la France révolutionnaire à l'Angleterre libérale, les exemples sont nombreux qui illustrent l'importance des lieux de sociabilité récréative dans la formation d'une opinion au sein des élites. Pour la fin du XVIII^e et l'ensemble du XIX^e siècle, de nombreuses études sont disponibles pour la France quant à l'importance des lieux de réunion au sein d'un espace de loisir dans la maturation des débats révolutionnaires, dans la naissance d'une certaine opinion, ainsi que dans l'accompagnement des soubresauts de la vie politique. Il en va de même, en quelque sorte, pour l'Italie ou l'Angleterre, avec bien sûr des chronologies et des problématiques légèrement différentes. La tendance qui se dégage de cette historiographie est la description du café ou du débit de boissons comme lieu de récréation, mais aussi comme lieu de réunion. Les cafés, dans plusieurs moments particulièrement importants de la redéfinition des sociétés politiques européennes ont même joué un rôle central dans la structuration d'une nouvelle sociabilité politique.

Pour le monde arabe en revanche, lorsqu'il s'agit d'étudier le café, il est souvent plus question de ses effets sur la santé ou de l'organisation des routes

commerciales que des lieux de consommation. De nombreux ouvrages, s'inscrivant d'ailleurs dans une tradition littéraire remontant à l'époque médiévale, ont montré cependant l'importance du café dans la vie sociale. On trouve ainsi une abondante production d'ordre juridique, de nombreuses études relevant de considérations sur l'hygiène physique, sans omettre toute une veine poétique vantant les vertus du breuvage¹. Mais il paraît important également d'analyser pour le monde arabe les modes de consommation dans des lieux collectifs. Sans vouloir poser le moindre *a priori* analogique, ni même tirer de la comparaison avec les exemples européens des enseignements prématurés, il s'agit ici de montrer, à partir de l'exemple de Tripoli, en Libye actuelle, combien, dans le monde arabe, le café en tant qu'espace de sociabilité a joué un rôle considérable, non seulement dans l'émergence d'un débat public citoyen au XIX^e siècle, mais aussi dans la transformation des institutions de gouvernement urbain. Là plus qu'ailleurs encore, le café peut en effet être vu non seulement comme lieu de débats politiques et d'expression d'une vie sociale codifiée, mais constitue même en certains points le fondement de l'organisation civique citadine.

Tripoli, à la fin du XVIII^e siècle, était une ville relativement petite, de moins de 20 000 habitants. Mais elle était capitale de province ottomane, et, depuis 1711, siège d'une dynastie locale semi-autonome par rapport au pouvoir central ottoman. Elle constituait aussi ce qu'on appelle une échelle du Levant, relais côtier entre Méditerranée et désert, comptoir commercial méditerranéen de redistribution et de ré-acheminement. La ville était riche d'une importante vie commerciale, autour de son port d'entrepôt. La vie civique citadine était également très développée. La population était composée aussi bien de musulmans que de juifs. L'élite était composée des plus riches marchands de la ville, contrôlant les corporations les plus actives. Les commerçants de la ville étaient en relation avec leurs homologues de Malte, de Livourne, d'Izmir ou des grands ports de la Méditerranée. La ville jouait un rôle de port d'entrepôt qui lui conférait dans l'échiquier méditerranéen un rôle supérieur à ce que le seul chiffre du nombre d'habitants pourrait laisser entendre.

LE GOUVERNEMENT URBAIN D'ANCIEN RÉGIME ET LA PLACE DU CAFÉ

À partir d'archives locales et d'archives diplomatiques, ainsi que de certaines chroniques de marchands, on peut retracer les grandes lignes de ce qui paraît constituer un gouvernement urbain de type d'Ancien régime dans cette ville. La place prépondérante du café dans la gestion citadine est apparue comme une évidence. Ce gouvernement urbain était fondé sur le pouvoir des marchands, réunis, pour les puissants d'entre eux, en assemblée citadine : la

¹ Voir à ce propos la bibliographie donnée par C. Van Arendonk, « Kahwa », *Encyclopédie de l'Islam*, p. 469-473.

jama'a al-bilâd. Ce gouvernement urbain reposait aussi sur le système des corporations. À la tête des institutions citadines, au moins depuis la fin du XVIII^e siècle, on trouvait un chef de la ville, le cheikh al-bilâd avec des attributions allant de l'ordre public urbain au contrôle des marchés et des transactions, à la tutelle sur les métiers, au contrôle du bâti, aux échelons mineurs de la justice urbaine, et de la fiscalité urbaine. Le chef de la ville émanait de l'assemblée citadine. Celle-ci se réunissait régulièrement pour à la fois avaliser les décisions de son chef, et pour débattre de différents sujets.

Or, la lecture de différentes pièces d'archives et de documents appartenant aux personnes mêmes de cette assemblée de notables, le lieu de ces réunions était fixe : le café dit du chef de la ville. Le fait que les réunions se tiennent dans ce café ne tenait ni à la qualité éventuelle d'un chef de la ville comme cafetier, ni à des circonstances imprécises : le café, espace de réunion, mais qui était aussi lieu de consommation de café et de discussion, avait été légué à la ville, en tant que corps citadin, par une riche évergète. Il appartenait en bien commun à l'assemblée citadine et les fonctions récréatives et politiques y étaient intimement liées². Le café du chef de la ville, à Tripoli, était bien le lieu d'exercice des pouvoirs urbains d'Ancien régime et y avaient lieu aussi bien les réunions de l'assemblée des notables, que la proclamation des décisions. Par son nom même le café du chef de la ville était identifié au pouvoir urbain. À chaque changement de titulaire de la charge de chef de la ville, le café restait le lieu de réunion. Il incarnait de plus la symbolique civique urbaine.

Le café dans les villes arabes comme espace récréatif et lieu de sociabilité a été largement étudié pour la période contemporaine³. En revanche pour les périodes modernes et médiévales, cela est moins vrai. Les études sont rares et les renseignements sont souvent épars⁴. Pourtant la boisson est connue depuis fort longtemps et appréciée dans les régions éthiopiennes et yéménites. Des légendes et des histoires parlent de ce breuvage, tantôt comme plante médicinale, tantôt comme boisson. Le vieux terme arabe « qahwa » qui désigne au départ « boisson » et « vin » dans la poésie ancienne, qualifie plus tard la boisson à base de graine de café (*qahwa al-bûn*)⁵. Le prophète Mohammed en aurait même bu grâce à l'ange Gabriel. Cité dans des traités médiévaux en langue arabe, conseillé pour ses vertus, la consommation de café se répand dans les villes musulmanes et au-delà. Dès le XV^e siècle, les régions ottomanes popularisent le café qui se répand en grande partie par les marchands arabes, sans que l'on sache pour autant avec précision comment et

² Nora Lafi, *Une ville du Maghreb entre Ancien régime et réformes ottomanes. Genèse des institutions municipales à Tripoli de Barbarie (1795-1911)*, Paris, L'Harmattan, 2002, 395 p.

³ H. Desmet-Grégoire et F. Georgeon (dir.), *Cafés d'Orient revisités*, CNRS, Paris, 1997, 228 p. Omar Carlier, « Pouvoirs, et sociétés arabes : le café maure. Sociabilité masculine et effervescence citoyenne (Algérie XVII^e-XX^e siècles) », *Annales ESC*, (4), juillet-août 1990, p. 975-1003.

⁴ Voir la contribution d'Abdul-Karim Rafiq.

⁵ C. Van Arendonk, *op. cit.*, p. 469-473.

où il était consommé⁶. La première présence attestée d'espaces dévolus à sa consommation remonte à la période 1474-1554. En effet, dès le XVI^e siècle, des maisons de café sont ouvertes dans des villes comme Médine, la Mecque, Le Caire, Damas, Bagdad, et à peu près toutes les capitales ou grandes villes musulmanes. Les cafés occupent peu à peu une grande place dans la vie citadine. Le vocable utilisé pour l'espace réservé à la consommation de café semble être souvent déjà le même mot qui désigne la boisson : *qahwa*. Même si théoriquement *maqha* est le schème grammatical d'usage en arabe littéraire, *qahwa* s'impose. On trouve en outre pour la ville de Constantinople l'expression *kahwe-khâne* en 1554 pour appeler le lieu de consommation. Ce serait un homme originaire d'Alep et un autre de Damas qui auraient ouvert « les premiers cafés dans cette région où les oisifs qui cherchaient de la distraction passaient leur temps à jouer au tric-trac et aux échecs tandis que les poètes soumettaient leurs nouveaux vers aux jugements »⁷.

La lecture de journaux intimes et des chroniques offre parfois à l'histoire un regard de l'intérieur sur le café. Le journal de Muhammad Al-Makkî en est un bel exemple⁸. Au détour d'abondantes descriptions de la vie quotidienne à Homs de 1688 à 1722, le chroniqueur parle souvent du café en tant qu'espace familial, si bien que ce lieu apparaît comme un repère spatial très important dans la ville. Il lui sert de point de repère pour situer un lieu donné : par exemple « le bâtiment du four qui se trouve... devant le café (*al-qahwa al-mu'allaqa*) »⁹. Le café est donc pour ce notable, non seulement un espace familial, mais aussi un point central qui donne du sens à la ville. Il est assurément connu de tous, puisque servant de point de repère. La représentation spatiale de la géographie urbaine de Homs semble s'articuler en partie autour de cet endroit. Il est un lieu de détente pour les membres de la notabilité, qui vont jouer au moment du repos. On peut lire dans la chronique d'Al-Makkî par exemple « *le vendredi, au café, Ramdân Ibn Abou al-Mâdî est mort alors qu'il jouait au al-Tâb wa al-dâk...* »¹⁰ (une sorte de jeu de dames). La ville de Homs, à la fin du XVII^e et début XVIII^e siècle possède donc au moins un espace de sociabilité pour la notabilité citadine. Il semble même que le café devient une composante importante de l'organisation urbaine. Lorsqu'un nouveau quartier est construit, le café semble faire partie des équipements essentiels. Toujours dans le journal d'al-Makkî on peut lire : « *Ce même jour, le cheikh Abd al-Ghanî al-Maghrîbî vient de terminer le bâtiment du nouveau souk ainsi que le café* »¹¹. Remarquons que la construction du café, dans cet exemple, est placée sous la responsabilité d'un Ancien.

⁶ Voir par exemple l'article « coffee » dans Kenneth F. Kiple, Kriemhild Concè Ornelas, *The Cambridge World History of Food*, vol. II, Cambridge University Press, 2000, p. 1760-61.

⁷ C. Van Arendonk, *op. cit.*, p. 471.

⁸ Muhammad Al-Makkî, *Târîkh Homs*, édité et présenté par 'Umar Nagîb al-'Umar, Institut Français de Damas, Damas, 1987, 306 p.

⁹ *Ibid.*, p. 74, p.13.

¹⁰ *Ibid.*, p. 7-8.

¹¹ *Ibid.* p. 74.

Le café, dans les villes arabes, constitue un espace de sociabilité où non seulement on boit du café, mais aussi où la notabilité marchande y vient faire des affaires et échanger des idées. Dès le milieu du XVI^e siècle, cette fonction paraît répandue. Sous Murâd III (1574-95), le café est l'endroit où la politique du jour ainsi que les actes du gouvernement sont commentés, critiqués, et parfois lieu où se fomentent les intrigues. C'est la raison pour laquelle des interdictions et fermetures administratives ont été décrétées à diverses reprises dans l'empire ottoman, ou à un niveau local dans telle ou telle ville, sans pour autant d'ailleurs être toujours observées¹². En outre, il est arrivé que le sultan, sans interdire la consommation, qui devient monopole d'État, parvienne à faire fermer certains cafés. Les prétextes sont légion : lieux de complot, mais aussi parfois lieu de débauche. Pour ce qui concerne le premier cas, cela conforte notre interprétation : si les cafés ont souvent été visés par des fermetures administratives pour raisons politiques dans l'Empire ottoman, c'est bien que des activités politiques s'y menaient. Le plus probable est qu'il s'agissait de réunions de l'élite citadine, qui souvent se trouvait en contraste avec le gouverneur, représentant de l'État central.

Le cas de Tripoli d'Occident permet d'aller plus loin dans la description du café comme lieu d'expression de la notabilité citadine, et surtout d'analyser l'évolution de sa fonction jusqu'à la période des réformes ottomanes de la seconde moitié du XIX^e siècle.

À TRIPOLI UN ESPACE RÉCRÉATIF ET CIVIQUE

Le café à Tripoli est un espace de sociabilité et un lieu récréatif comme à Homs ou ailleurs dans les villes arabes en général, dans lequel se retrouvent les négociants citadins et où se tiennent des réunions organisées par le corps de la ville, au moins depuis le XVIII^e siècle¹³.

Lieu de détente où l'on consomme à l'envi café, sirop ou jus de fruit, en écoutant parfois des histoires ou de la poésie, il semble très fréquenté par l'élite marchande de la ville¹⁴. Outre sa fonction de lieu de rencontre, il sert également d'espace de règlement des litiges commerciaux pour les négociants¹⁵. Dans ce cas, la détente n'est pas au menu : dans les chroniques sont souvent consignées des disputes animant la vie du café. Leur objet est invariablement un désaccord entre commerçants, négociants ou armateurs. Le café paraît constituer un espace neutre de règlement des conflits devant témoin, mais aussi de médiation. Les exemples sont nombreux dans les chroniques de narration d'un litige dont les épisodes les plus importants se passent au café. Un autre exemple réunit les deux dimensions dans le rôle du

¹² C. Van Arendonk, *op. cit.*, p. 471-2.

¹³ Voir pour les villes algériennes les travaux d'Omar Carlier, *op. cit.*

¹⁴ H. al-Faqih Hasan, *Yawmiyât op. cit.*, tome I, p. 297, n°421.

¹⁵ « Le samedi 9 jumâdâ, Sîdî Ahmad al-Fidâwî s'est assis au café du cheikh al-bilâd et s'est mis à raconter des histoires à la *jama'a* », *ibid.*, tome I, p. 216, n°113.

café : espace de réunion de l'assemblée civique citadine et espace de règlement des conflits liés au port : le jour où l'assemblée de la ville (*jamâ'a al-bilâd*) venant à peine de conclure un contrat de location d'un bateau pour Alexandrie, un firman impérial vient tout bouleverser. Les escales de Tripoli, Tunis et Alger sont fermées, entraînant ainsi l'arrêt immédiat de tout trafic commercial dans le port. La peur passée, l'assemblée refuse de se disperser et déclenche un conflit avec les affréteurs. Au lieu de se disputer au port, ils se rendent tous au café du cheikh al-bilâd. Comme le note H. al-F. Hasan de nombreuses disputes ont lieu dans cet espace¹⁶.

À Tripoli, il existait de nombreux cafés pour la période concernée. Les compter demeure difficile compte tenu de la disparité et de la nature des documents. Cependant on peut en évaluer le nombre à environ une cinquantaine¹⁷. Mais il y a café et café : simple débit de boisson ou lieu de réunion de l'élite de la ville. Les chroniques de H. al-Faqih Hasan ne mentionnent que quatre cafés : celui de 'Abdallah al-Turki¹⁸, celui de Bâb al-Bahr¹⁹ (de la Porte de la Mer), près du port, et celui d'Abou Salâma. C'est là l'horizon d'un notable. Mais seul le café du cheikh al-bilâd avait semble-t-il les caractères particuliers décrits ci-dessus, et un statut civique. Il était d'ailleurs situé dans le quartier dit de Belediyye, au cœur de la ville commerciale. Notons que, plus tard, le mot « belediyye » prend le sens de municipalité. Il est en arabe dérivé de la racine « balâda », dont les déclinaisons variées ont un sens d'urbanité par excellence. À Tripoli au moins, mais sans doute aussi dans d'autres villes, on peut dire que le café du chef de la ville est au cœur du système de gouvernement urbain d'Ancien régime et à l'origine des institutions municipales.

Les réunions de l'assemblée de la ville se déroulaient autour d'un café, dans la salle principale. Elles pouvaient être précédées ou suivies de représentations musicales ou littéraires. Le café citadin était à la fois le lieu de décision et le cercle récréatif des notables urbains. À chaque changement de

¹⁶ *Ibid.*, tome II, p. 210-211, n°103.

¹⁷ Il y aurait de nombreux cafés d'après une circulaire du gouverneur de Tripoli qui souhaitait réglementer les horaires de fermeture des tavernes, des cafés et des boutiques en 1857. Voir Archives nationales de Tripoli (Dâr al-Mahfûzât al-Târîkhiyya bî Trablus, désormais D.M.T, C.R.H.T., n°32, 21-08-1857). Une autre pièce archivistique permet également de se faire une idée pour l'année qui suit. Il s'agit d'une plainte au sujet des cafés à Tripoli rédigée en arabe et déposée au consulat français. Voir archives de Nantes, *Dossier Affaires locales*, Tripoli de Barbarie, n°68, 1275h./1858. Pour la fin du XIX^e siècle, un rapport italien en compte 72. Voir Francesco Coro, « Che cos'era la Libia dal punto di vista civile e economico prima dell'occupazione italiana », *Viaggio de Duce in Libia per l'inaugurazione della Littoranea*, 1 (15), 1937, p. 42.

¹⁸ H. al-Faqih Hasan, *Yawmiyât al-libiyya*, op. cit., tome I, p. 467, n°1037 (« Le Hâjj 'Abdallah al-Turki Aghâ de la Tour al-Mandrik a commencé à détruire le café qui se trouve en face des douanes de Bâb al-Bahr le premier du mois de zî al-qa'ada 1245h » ; et p. 483, n°1101, « Le qâ'id Maftâh..., sîsi Ibrahîm bû Amîs et la jamâ'a sont partis du palais au nouveau café situé à Bâb al-Bahr qui appartient au Hâjj 'Abdallah al-Turki ; des invités les ont rejoints dans la nuit et sont rentrés »).

¹⁹ *Ibid.*, tome I, 34-35, n°18 ; tome II, p. 389, p. 672 et p. 761.

titulaire de la charge de chef de la ville, le café a conservé ses fonctions, à la différence du cabinet privé du chef de la ville (*ghurfa*) qui, lui appartenant en propre et constituant le lieu de certaines réunions préparatoires ou secrètes, changeait à chaque alternance. Le café du chef de la ville à Tripoli était donc l'ancrage de l'institution du cheikh al-bilâd, la *machikha* dans l'espace urbain. Il fut d'office l'espace politique appartenant à l'ensemble de la société tripolitaine, puisqu'au-delà des seules réunions des notables de la ville, il fut aussi le lieu des rencontres et de réunions plus larges lors de moments particulièrement importants de l'histoire de la région : avec les délégation de représentants de différentes régions ou avec les Juifs de la ville (qui avaient leur propre système de gouvernement urbain, sur une base communautaire). « *Le dimanche 20, la jamâ'a al-bilâd, le cheikh Sîdî al-Hâjj Ahmad Mahsan, cheikh al-bilâd, les Juifs, les Arabes de Misrâta et d'autres Arabes se retrouvèrent tous dans le café du cheikh al-bilâd dans lequel a été lue la question des ulamas à la jama'a mentionnée. Ensuite ils ont lu l'ordre émanant de notre souverain...* »²⁰.

Dans son fonctionnement quotidien, le café n'accueillait cependant que les membres de l'assemblée citadine, soit entre dix et vingt notables musulmans de la ville, appartenant à l'élite des marchands ou des corporations. Cet espace prit de l'importance durant le premier quart du XIX^e siècle, dans la mesure où les personnes qui le fréquentaient se consacrèrent de plus en plus à la politique, ou eurent de plus en plus de place dans le circuit de la décision. Le café s'inscrivit dès lors dans les espaces réservés au domaine politique et devint officiellement, en certains moments de faiblesse du pouvoir dynastique, le lieu du *diwan* (conseil)²¹. Si bien que le *diwan* s'est parfois confondu de fait avec la *jamâ'a al-bilâd*, à la fois signe de la force des élites urbaines auprès du gouvernement de la province, et symptôme de la réduction de la province à la ville à la fin de la période Qaramânî. Ce glissement s'est opéré au rythme de l'évolution des rapports de force politiques. C'est au même café que l'assemblée des notables urbains décide en 1832 de la destitution du pacha, première étape du processus de renversement de la dynastie qui aboutit trois ans plus tard au retour des Ottomans.

La réflexion sur la place du café dans l'espace urbain, mais aussi sur l'existence d'une sphère du débat citadin au sein de la notabilité a donc été nourrie de la narration de ces épisodes par les chroniqueurs de Tripoli²². C'est ensuite autour du moment des réformes ottomanes, et du passage à des institutions modernisées de type municipal que de nouveaux éléments méritent d'être observés et étudiés.

²⁰ *Ibid.*, tome I, p. 297, n°421.

²¹ *Ibid.*, tome I, p. 410-11, n°844.

²² *Ibid.*, tome II, p.34-35, n°18. Le lundi 2 du mois de rabi' I 1248h. Le café, lieu de réconciliation, constitue l'espace privilégié de la médiation sociale.

LES RÉFORMES MUNICIPALES OTTOMANES ET LE DESTIN URBAIN DU CAFÉ

Il est en effet frappant de voir qu'avec les réformes ottomanes, le café devient tout simplement mairie, c'est-à-dire siège des institutions municipales. À partir de la fin des années 1850, jusqu'en 1877, est en effet mis en œuvre par les Ottomans, qui avaient évincé en 1835 la dynastie locale des Qaramanli et repris un contrôle direct de la ville, tout un ensemble de mesures visant à créer une véritable municipalité. Mais alors qu'on lit souvent ce processus comme l'importation d'un modèle européen, il semble bien que la nouvelle municipalité ottomane reprenne dans ses grandes lignes comme dans un certain nombre de détails, les caractères propres du gouvernement urbain de type d'Ancien régime. Les membres de l'assemblée des notables deviennent ainsi en général membres du conseil municipal. Le chef de la ville devient maire. Les attributions essentielles demeurent. On constate donc une grande continuité entre le système de gouvernement urbain que l'on peut qualifier d'Ancien régime, et le régime de type modernisé, fondé sur une institution municipale nouvellement définie. Dans ce vaste processus, qui prend à Tripoli environ deux décennies, et n'est pas exempt de phases de tensions et de crise, le lieu du pouvoir urbain ancien garde une grande importance. Le café du chef de la ville devient en effet mairie. Il perd juste au passage sa qualité de café, ce qui constitue peut-être l'indication d'une réelle inflexion dans la conception de la vie civique²³.

Pour les Ottomans, qui avaient perdu les provinces algériennes et étaient en passe de perdre la Tunisie, Tripoli constituait à ce moment la dernière province occidentale en Méditerranée. La réforme urbaine devait donc à la fois assurer la stabilité et l'efficacité de la gestion, et consolider le pouvoir des élites locales afin qu'elles ne succombent pas aux attraits du clientélisme européen. La nouvelle municipalité, Belediyye, reprenait donc sous une forme modernisée les caractéristiques de la gestion urbaine précédente, afin de ne pas heurter de front les élites locales. La tentative, largement réussie, de retour des Ottomans dans la vie locale, passe par un parcours habile dans le jeu des factions de la notabilité locale. Le bâtiment du café, repère vivant de la vie civique traditionnelle, devenu plus aride mairie, témoigne à la fois de la continuité et du changement d'esprit.

Mais plusieurs traces indiquent la persistance d'un lien entre fréquentation d'un café et débat public citoyen : tout au cours des années 1870 et 1880, à chaque épisode traumatique de la vie urbaine, on retrouve telle ou telle

²³ Une idée à explorer : le lien entre un espace de sociabilité marchande et le café car par exemple au XIX^e siècle Nubar Pacha rapporte qu'Abbas répétait « *Je ne suis pas un négociant, je n'ai rien à faire avec ces messieurs, ... Je ne veux pas... que mon palais soit une sorte de café* ». Cité par Robert Ilbert, *Alexandrie 1830-1930. Histoire d'une communauté citadine*, IFAO, 1996, vol.I, p. 29.

faction citadine à débattre des actions possibles au sein d'un café²⁴. Ce qui est perdu, c'est le caractère unifiant du lieu. On se réunit de manière privée dans un lieu privé, avant de voter en public dans le lieu public municipal. Mais le débat citoyen continue de se faire largement dans un lieu de loisir comme le café.

L'exemple de Tripoli montre donc combien au sein des villes de l'Empire ottoman la dimension locale de la vie civique était importante, et combien l'espace urbain était marqué des signes du pouvoir de l'élite marchande. Il montre aussi le lien entre capacité à l'oisiveté du notable et implication dans le fonctionnement des rouages du gouvernement urbain. De ce fait, le café est le lieu central du fonctionnement de la société urbaine dans son pôle local. L'ancrage architectural et social des institutions du gouvernement urbain est également important, et là encore le café occupe une place de choix. L'exemple de Tripoli montre combien le lien entre sociabilité de loisirs et sociabilité politique est fort, lien aussi entre esprit récréatif et esprit citoyen. Ailleurs dans le monde arabe, de nombreux indices incitent à penser à l'existence de phénomènes comparables²⁵. Dans de nombreuses villes, les chroniques évoquent les cafés comme lieux pivots dans la vie sociale des narrateurs. Ceux-ci ne donnent pas toujours les détails que donne un H. al-Faqih pour Tripoli, mais livrent de nombreux indices de l'importance du café dans les rouages de la médiation entre notables. De Jérusalem à Damas ou à Tunis, certains cafés, à certaines époques du développement urbain et citoyen ont ainsi assurément été affectés d'une valeur civique, et les études tant sur le gouvernement urbain que sur les loisirs se doivent d'explorer cette piste.

²⁴ En effet, une circulaire de la *baladiyya* envoyée au consulat français concernant les nouvelles mesures pour les tavernes et les cafés montre que la nouvelle municipalité entend bien préserver la ville des mauvaises mœurs et donner des amendes aux contrevenants. MAE 145, n°60 du registre d'ordre, 11 septembre 1878. Une autre circulaire pour défendre de jouer dans les cafés, les boutiques et autres endroits du 4 juillet 1878 : MAE 145 n°48. Dans le même esprit, la municipalité en 1879 a compté « 54 cabarets à l'intérieur et à l'extérieur de la ville, où il y en avait 43 qui par leur emplacement intérieur échappaient à la surveillance de la police et de la municipalité ; le bédélié conclut qu'il est nécessaire de fermer ces établissements. Parmi les 49 établissements dont la clôture est nécessaire, 25 appartiennent à des sujets ottomans qui disent avoir payé les droits des années 1293 et 1294 ainsi que l'exigent la police et la municipalité... ». MAE 145, n°20. Fermeture d'une taverne de Choua Lévy en 1877, d'autres en 1878 (n°3) : MAE 145, n°125. D'autres règlements viennent éclairer en creux la pratique des cafés à Tripoli. Par exemple la circulaire pour défendre au Hadj Mehmed Boumediana de vendre ses sucreries sur la voie publique, et au S. Kadour de placer ses chaises au dehors de son café, MAE 145, n°99 ; et d'interdire dans les endroits spacieux de jouer aux dames, au trictrac et aux cartes et de placer des canapés et des chaises en dehors des cafés, MAE 145, n°98. Circulaire pour enjoindre les administrés de fermer à une heure à la turque, après le coucher du soleil, en 1874, MAE 145, n°94 et MAE 145, n°125. Défense d'ouvrir des maisons de jeux conformément au code pénal en vigueur de 1877. MAE 144, n°21 pour la circulaire de mars 1876. En juin 1876, le Medjlis Beledié n'autorise pas d'établir un café billard en face de l'hôpital, MAE 145, n°144.

²⁵ Cette piste mérite d'être explorée comme le montrent également les travaux de Abd El-Motaal Zaki sur les cafés en Égypte, et notamment sur les liens entre la naissance de la bourse au XIX^e siècle et le café.